



Rapport annuel sur l'application de la Charte de la langue française

Au 31 décembre 2024

FICHES INDICATEURS

1- Nombre de postes – connaissance d'une autre langue que le français

Indicateur	Nombre de postes au sein de votre ministère ou organisme pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français est exigé ou souhaitable (art. 20.1 de la <i>Charte</i>)	
Données à fournir	Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé.	0
	Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable.	0
	Effectif total du ministère ou de l'organisme à la date de fin d'année financière.	35

2- Nombre de plaintes – manquement à une obligation de la *Charte*

Indicateur	Nombre de plaintes, reçues et traitées par un ministère ou organisme, relatives à un manquement à une obligation prévue dans la <i>Charte de la langue française</i> (art. 128.2 de la <i>Charte</i>)	
Données à fournir	Nombre de plaintes reçues	0
	Nombre de plaintes traitées	0